

Finalité de la formation

Obtenir le CACES R.377 M

Personnes concernées

Conducteurs de grues à tour (GME, GMR, GMA commande au sol) aptes médicalement à la conduite de grues à tour.

Objectifs pédagogiques

Apprendre à :

- Bien connaître les appareils
- Organiser rationnellement le travail en tenant compte des limites des appareils et accessoires utilisés
- Appliquer les consignes de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique, tout en respectant une norme minimale de productivité
- Savoir maîtriser une situation difficile
- Faciliter l'entretien de la grue

Durée

- Conducteurs débutants : nous consulter
- Conducteurs non débutants : 3 jours - 1 jour de formation théorique, 1 jour pratique, 1 jour de test
- Renouvellement : 2 jours - 1 jour de formation, 1 jour de test.

Nombre de participants

6 personnes par groupe

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratique Supports audio visuels (transparents, films)
- Support de cours individuel
- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques selon le référentiel CNAM R.377 M réalisé par un testeur certifié.

Validation

Délivrance du CACES

CONDUITE DE GRUE A TOUR A MONTAGE RAPIDE ET ELINGAGE - CACES R.377M

CONTENU

Références Réglementaires :

Arrêté du 02 décembre 1998 – Art. 233-13-19 du Code du Travail
PARTIE THEORIQUE

La réglementation

- Les textes de la réglementation généraux et spécifiques aux appareils de levage utilisés, les normes européennes harmonisées (contrôles techniques, essais dynamiques, code du travail, code pénal, décret de 1998, etc....)

Les risques liés

- A la conduite des grues : Vitesse du vent, poids de la charge, shunt de l'interférence, travail sans E.P.I., aide à la conduite, commandement, translation, distance, balancement
- A l'environnement
- Au défaut de maîtrise et de connaissances
- à la hauteur, à l'utilisation des accessoires, aux interdictions spécifiques

Les règles d'utilisation

- Les règles générales d'utilisation et les règles de l'art des appareils utilisés en tenant compte du contexte dans lequel les conducteurs se trouvent et des tâches qu'ils auront à effectuer.

Technologie

- Les appareils sont étudiés sous leur aspect mécanique et sont ainsi abordés : conception, principe de fonctionnement, poids, charge, énergie cinétique, flexion, torsion, centre de gravité, capacité de charge (charge maxi, abaqes, couple, etc....), type particulier de grues...
- Les élingues : étude des différents types d'élingues, les modes d'élinguage, les angles à respecter....

PRATIQUE : MISE EN EXPLOITATION DE LA GRUE

- Code de déontologie et Rôle du grutier
- Règles fondamentales liées aux manœuvres
- Règles particulières du transport en élévation de marchandises et des hommes,
- Règles particulières liées aux intempéries, au port des E.P.I.
- Abaque des charges et lecture de la plaque

La machine : Les positions au travail - de repos : La structure, la flèche, la contre flèche, la giration, systèmes d'interférence, l'anémomètre, la sécurité au repos, les sécurités au travail, distance de la charge (longueur, hauteur, diagonale), le positionnement au travail guidé, les différents types de conduite (radio commande, télécommande, ...), les différents organes des grues (câble, mécanismes, ...), la protection des organes mobiles, les différents dispositifs de sécurité, la stabilité contre le renversement de la grue, l'installation électrique, la cabine (moyens d'accès, poste de conduite), la protection individuelle de l'élingueur, les accessoires de préhension, l'élingage, l'évaluation du centre de gravité, le poids de la charge, les gestes à faire avant la manœuvre, les gestes de commandement, le début de la manœuvre de chargement, le déplacement et la dépose de la charge, la fin de poste, la mise en girouette, l'arrêt de la machine, ce qu'il est dangereux de faire, le comportement face à une manœuvre difficile...

Géraldine PACHENT

Responsable développement

05 61 14 84 31

g.pachent@sotel.fr

Estelle MAROCCO

Conseillère clientèle

05 67 69 02 32

e.marocco@sotel.fr

Laetitia MIRABEL

Assistante

05 67 69 02 41

l.mirabel@sotel.fr